



## Plan d'Action Carsharing de la Ville de Bruxelles, horizon 2020

Conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 28 avril 2016 modifiant l'arrêté Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 mars 2013 fixant les modalités d'utilisation des places de stationnement réserves en voirie aux opérateurs de véhicules à moteur partagés

### 1. Etat des lieux et diagnostic de la situation existante

La Ville de Bruxelles accueille sur son territoire la voiture partagée depuis 2003, s'inscrivant ainsi dans une démarche de complémentarité avec d'autres moyens de transports et proposant une alternative à l'utilisation de la voiture particulière.

Jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les modalités d'utilisation des places de stationnement réserves en voirie aux opérateurs de véhicules à moteur partagés du 21 mars 2013 (modifiée par l'arrêté du 28.04.2016), la Ville compte 97 emplacements approuvés par le Collège des Bourgmestre et Echevins ou sur autorisation de la Région de Bruxelles-Capitale, réservés à la voiture partagée, réparties sur 28 stations.

En 2017, la Ville s'est dotée d'un plan d'action carsharing réalisé en coordination avec les 3 opérateurs agréés (Zencar, Ubeeqo et Cambio).  
La majorité des stations ont été ouvertes courant 2018.

En février 2019, la Ville a organisé une réunion avec les 3 opérateurs afin de relancer le plan d'action et de le développer sur l'entièreté du territoire.

Suite à la réunion :

Zencar a fait part de leur non-volonté d'ouvrir les stations à Ste Catherine (2 places) et Yser (2 places) ni à Cambre (2 places) et Schuman (2 places), suite au plan d'action déjà approuvé.

Par ailleurs, ils n'ouvriront pas de nouvelles stations.

Les stations déjà opérationnelles sont maintenues.

Ubeeqo a fait part de sa volonté de retirer ses véhicules des stations existantes et de ne pas ouvrir de nouvelles stations. Les stations Meeus (2 places), Gare Centrale (2 places), Art-Loi (2 places), Ste Catherine (2 places), Yser (2 places) seront retirées.

Les stations Schuman (2 places), Cambre (2 places), Veurgat (2 places) ne seront plus demandées.

Cambio est demandeuse à placer leurs véhicules sur les toutes les places libérées :

- 4 places supplémentaires à Ste Catherine
- 4 places supplémentaires à Yser
- 4 places supplémentaires à Schuman



**VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**

*Département Urbanisme • Departement Stedenbouw*

*Cellule Espace Public//Mobilité • Cel Openbare Ruimte/Mobiliteit*

*Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel*

*T. 02 279 31 80 - [www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be) • [www.brussel.be](http://www.brussel.be)*

- 4 places supplémentaires à Cambre
- 2 places supplémentaires à Meeus
- 2 places supplémentaires à la Gare Centrale
- 2 places supplémentaires à Art-Loi
- 2 places supplémentaires à Vleurgat

De ce fait, aucune place carsharing prévue dans le plan d'action approuvée en 2017 n'est supprimée.

Ainsi 8 nouvelles stations ou extensions de stations, soit 40 emplacements ont été créés ou vont l'être dans les mois à venir.

La Ville évalue annuellement l'utilisation des stations mises en œuvre, avec l'opérateur implanté en voirie communale. Globalement, toutes les stations réparties sur le territoire sont bien utilisées. Dans certains quartiers, la demande est suffisamment importante pour justifier l'extension de ces stations ou la création de nouvelles stations à proximité pour ainsi améliorer le maillage entre les stations et desservir plus de quartiers.

Par ailleurs, il y a lieu de développer le carsharing dans certains quartiers du territoire non encore pourvus de stations.

## 2. Développement du Plan d'action carsharing –scénario horizon 2020

En coordination avec les opérateurs, la Ville souhaite développer de nouvelles stations ou extension de stations (voir détail des implantations dans la note en annexe et le plan).

Il s'agit d'ouvrir 12 nouvelles stations, soit 24 véhicules supplémentaires :

- 2 places au Sablon
- 2 places supplémentaires à De Brouckère
- 2 places supplémentaires à Dansaert
- 2 places à Pannenhuis
- 2 places supplémentaires à De Wand
- 2 places à Senne
- 2 places à Ramaeckers
- 2 places supplémentaires à Bockstael
- 2 place à Tivoli
- 2 places à Roi Baudouin
- 2 places à Hembeek
- 2 places à Cortenbach

Les critères retenus pour le choix de ces stations sont les suivants : statistiques des opérateurs quant aux lieux d'habitation des clients actuels (pour décharger d'autres stations à proximité), densité d'habitat, bonne visibilité de la station, proche d'arrêts des transports en commun/station Villo/gare/... pour encourager la multimodalité, proche d'une autre station existante (maillage), facilité d'accès à l'emplacement de stationnement, sécurité (contrôle social), possibilité d'extensions.

Le tableau ci-dessous détaille l'état des lieux des stations existantes avant 2017.

	Stations	Adresse	Nombre de voitures	Voiries	Opérateur
<b>Pentagone</b>					
1	Barricades	Place des Barricades, 14	3	C	Cambio
2	Botanique	Boulevard du Botanique, 50	2	R	Zencar
3	Brouckère	Boulevard Emile Jacqmain, côté impair, face au n°53	4	C	Cambio
4	Chapelle	Rue de la Chapelle, 21	2	C	Cambio
5	Dansaert	Place Nouveau Marché aux Grains, 6	8	C	Cambio
6	Fontainas	Boulevard Lemonnier, 10	6	C	Cambio
7	Gare centrale	Rue de Loxum (côté pair) Rue du Marquis (côté impair)	4 6	C	Cambio
8	Pacheco	boulevard Pacheco, 30	2	C	Cambio
9	Porte de Namur	Boulevard du Régent, 8	6	R	Cambio
10	Porte de Namur	Boulevard de Waterloo, 1	2	R	Zencar
11	Roupepe	Rue du Midi, 166	2	C	Cambio
12	STIB	Rue Gentilhomme, 5	1	C	Cambio
<b>Laeken</b>					
13	Bockstael	Rue Tielemans, 19	4	C	Cambio
14	De Wand	Avenue des Pagodes, trottoir opposé et à hauteur du n°443	2	C	Cambio
15	Stuyvenbergh	Rue Emile Wauters, 4	2	C	Cambio
<b>Neder-Over-Hembeek</b>					
16	Peter Benoit	Rue François Vekemans, 79	2	C	Cambio
<b>Quartier Européen</b>					
17	Arts	Avenue des Arts, 43	2	R	Zencar
18	Gutenberg	Square Gutenberg, 5	2	C	Cambio
19	Luxembourg	Rue d'Arlon, 32	2	C	Cambio
20	Schuman	Boulevard Charlemagne, 47	8	C	Cambio
21	Schuman	Rue de la Loi, 238	2	R	Zencar
<b>Quartier Louise</b>					
22	Defacqz	Avenue Louise, 156	4	R	Cambio
23	La Cambre	Avenue Louise, 532	2	R	Zencar
24	Louise	Boulevard de Waterloo, 76	6	R	Cambio
25	Stéphanie	Avenue Louise, 60-62	2	R	Zencar
26	ULB	Avenue Francklin Roosevelt, 48	2	R	Zencar
27	Vleurgat	Avenue Louise, 368	5	R	Cambio
28	Vleurgat	Avenue Louise, 324	2	R	Zencar
	<b>Total</b> <b>Décembre 2016</b>		<b>97</b>		

Le tableau ci-dessous détaille l'état des lieux des stations existantes ajoutées en 2018.

	<b>Stations</b>	<b>Adresse</b>	<b>Nombre de voitures</b>	<b>Voiries</b>	<b>Opérateur</b>
1	Meeus	Square de Meeus, 35	2	C	Zencar
		Square de Meeus, côté square, en face du 35	2	C	Ubeeqo Reprises par Cambio
2	Gare centrale (extension)	Place Ste Gudule, 19	+ 2 + 2 + 2	C	Cambio Zencar Ubeeqo Reprises par Cambio
3	Arts-Loi	Rue Guimard, 1	2	C	Ubeeqo Reprises par Cambio
		Rue Guimard, 4	2	C	Cambio
4	Sainte-Catherine	Quai aux Barques, 6	2	C	Cambio
		Quai aux Barques, 7 (pas opérationnelle)	2	C	Zencar Reprises par Cambio
		Quai aux Barques, 6	2	C	Ubeeqo Reprises par Cambio
5	Yser	Av. de l'Héliport, côté parc, en face du n°7	2	C	Cambio
		Av. de l'Héliport, côté parc, en face du n°7 (pas opérationnelle)	2	C	Zencar Reprises par Cambio
		Av. de l'Héliport, côté parc, en face du n°7	2	C	Ubeeqo Reprises par Cambio
	<b>Total</b>		<b>26</b>		

### Stations à prévoir – non opérationnelles

	Stations	Adresse	Nombre de voitures	Voiries	Opérateur
6	Schuman	Boulevard Charlemagne, 96	+2	C	Cambio
		Rue Archimède, 93A	+2	C	Zencar Reprises par Cambio
		Boulevard Charlemagne	+2	C	Ubeeqo Reprises par Cambio
7	Cambre	Avenue Lloyd George, côté Bois de la Cambre, 7	+2	R	Cambio
		Avenue Lloyd George, , 6	+2	R	Zencar Reprises par Cambio
		Avenue Lloyd George, côté Bois de la Cambre, 7	+2	R	Ubeeqo Reprises par Cambio
8	Vleurgat	Avenue Louise, 200	+2	R	Ubeeqo Reprises par Cambio
	<b>Total</b>		<b>14</b>		

### Nouvelles stations proposées

	Stations	Adresse	Nombre de voitures	Voiries	Opérateur
1	Sablon	rue de la Régence, 4	2	C	Cambio
2	De Brouckère	bd Jacquain, 53	+2	C	Cambio
3	Dansaert	Léon Lepage, 11-13	+2	C	Cambio
4	Pannenhuis	Demeer (en face de la sortie métro)	2	C	Cambio
5	Ramaeckers	Rue Ramaeckers, 4-6	2	C	Cambio
6	De Wand	Avenue des Pagodes, 307	+2	C	Cambio
7	Senne	Rue de la Senne, 27	2	C	Cambio
8	Bockstael	Tielemans, côté chemin de fer (proximité place Bockstael)	+2	C	Cambio
9	Roi Baudouin	Houba de Strooper, 682	2	C	Cambio
10	Tivoli	Rue Claessens, devant la station essence (en face du n°69)	2	C	Cambio
11	Hembeek	rue des Pagodes, 15	2	C	Cambio
1	Cortenbach	rue de Cortenbach, 15	2	C	Cambio

2					
	Total		24		

Total final : 161 places